

REVUE FRANÇAISE
DE
PÉDAGOGIE

Revue française de pédagogie

Recherches en éducation

162 | janvier-mars 2008

Acquisitions et progressions scolaires : recherches en psychologie

VINOKUR Annie (Dir). *Pouvoirs et financement en éducation. Qui paye décide ?*

Paris : L'Harmattan, 2007. – 322 p.

Françoise Ropé



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/975>

ISSN : 2105-2913

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 150-152

ISBN : 978-2-7342-1118-1

ISSN : 0556-7807

Référence électronique

Françoise Ropé, « VINOKUR Annie (Dir). *Pouvoirs et financement en éducation. Qui paye décide ?* », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 162 | janvier-mars 2008, mis en ligne le 29 septembre 2010, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/975>

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

© tous droits réservés

VINOKUR Annie (Dir). *Pouvoirs et financement en éducation. Qui paye décide ?*

Paris : L'Harmattan, 2007. – 322 p.

Françoise Ropé

RÉFÉRENCE

VINOKUR Annie (Dir). *Pouvoirs et financement en éducation. Qui paye décide ?* Paris : L'Harmattan, 2007. – 322 p.

- 1 Pour qui s'intéresse aux pouvoirs, en amont, qui régissent les systèmes éducatifs, cet ouvrage, coordonné par Annie Vinokur apporte des éléments de réflexion incontournables sur un ensemble de faits qui structurent les systèmes éducatifs de divers pays. Fruit d'un séminaire de recherche dans le cadre de FOREDUC, le livre, structuré en quatorze chapitres présente un large éventail d'analyses émanant d'auteurs de disciplines diverses, politistes, économistes, sociologues, historiens et portant sur des lieux très divers : Inde, Royaume-uni, France, Sénégal, Vietnam, Espagne, Belgique, Chili, Russie.
- 2 L'ensemble, extrêmement dense, peut paraître difficile à lire pour un néophyte non économiste malgré la volonté des auteurs de rendre compte des diverses situations le plus clairement possible, malgré la complexité des cas qui exige souvent une mise au point préalable des divers systèmes éducatifs. C'est là l'immense qualité de cet ouvrage : la volonté de présenter et d'analyser les faits sans complaisance et sans interprétation hâtive. L'ouvrage tire son unité de la problématique affirmée par A. Vinokur dans l'avant propos, l'ensemble porte « sur les nouvelles formes pilotage des systèmes éducatifs par les moyens, c'est-à-dire par les modalités de financement » en adoptant un point de vue analytique et critique qui s'intéresse moins au financement en tant que variable régulatrice qu'en tant que « variable structurante de rapports éducatifs nouveaux ». De

l'enseignement supérieur à l'enseignement élémentaire, de l'alphabétisation à la formation professionnelle initiale ou continue, on assiste le plus souvent à ce que A. Vinokur qualifie « d'hybridation », le plus souvent « opaque », des financements et des pouvoirs de décision qui fondent ce qu'elle qualifie des « changements sans réforme », qui échappent au débat public et dont on ne saisit pas encore véritablement les effets produits puisque l'on s'intéresse plus aux modes de pilotage et aux principes de gestion qu'à la nature et au contenu des décisions elles-mêmes. À une planification centralisée associée à un financement essentiellement public préconisé après la seconde guerre mondiale (dont la France et l'URSS sont emblématiques), donnée en exemple par l'OCDE dans les années soixante, fruit d'un consensus sur l'instruction scolaire en tant que « bien public » dont la société est bénéficiaire dans une période de pénurie de personnel qualifié et d'immobilité relative des capitaux, succède à partir des années quatre vingt une grande mobilité des capitaux dans l'espace global qui met les pays « et leurs facteurs immobiles (main d'œuvre, institutions, politiques) en compétition pour les attirer et les retenir ». La surenchère des avantages fiscaux et l'adaptation de la main d'œuvre aux nouveaux besoins met à mal le financement public et conduit à recourir à de nouveaux financements « extrabudgétaires » et/ou à adopter un mode dit plus efficace de gestion des ressources publiques limitées. La théorie du capital humain est largement diffusée à partir des années quatre vingt par l'OCDE en partant, non plus du besoin d'instruction (planifié) mais du besoin de financement. L'objectif devient la compétitivité, il faut accroître les ressources affectées à l'instruction dans une logique non plus d'offre mais de demande.

- 3 Les divers chapitres – dont on ne saisit pas toujours bien la logique de l'ordonnement – rendent compte de diverses configurations variables selon les lieux et les segments. Nous nous proposons ici de rendre compte globalement de l'ensemble, en mettant l'accent sur les éléments qui nous paraissent les plus significatifs. Chacun des quatorze chapitres présente un très grand intérêt mais il est impossible ici d'en rendre compte de façon exhaustive.
- 4 Le premier chapitre qui ouvre sur une perspective internationale concernant le financement de l'enseignement supérieur nous permet de comprendre les configurations qui seront décrites et analysées dans les autres chapitres à partir de cas particuliers. Il montre bien l'imbrication du privé et du public dans de nouvelles configurations où règne le partage des coûts via (i) l'accroissement rapide des droits d'inscription (comme aux USA ou en Inde) et des frais annexes (logement, nourriture), (ii) l'introduction d'une double voie d'accès : l'une gratuite pour les étudiants sélectionnés, l'autre payante pour les moins qualifiés (comme en Russie et dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, en Inde ou en Ouganda), (iii) l'établissement de *numerus clausus* dans le secteur public gratuit ou à faibles droits combiné à l'encouragement d'un secteur privé principalement financé par les usagers (au Japon, en Corée, Aux Philippines, Indonésie, Brésil), contribuant ainsi au développement d'établissements à but lucratif, (iiii) le recours à d'autres recettes extrabudgétaires comme les droits d'inscription des étudiants étrangers, les recettes de brevets et royalties, la vente de services de formation permanente, de produits, loyers, revenus de parcs scientifiques se développe largement. À tout cela s'ajoute l'accroissement de la part du privé incluant les fondations religieuses et philanthropiques.
- 5 Partout dans le monde, les établissements d'enseignement supérieur publics sont encouragés à adopter des politiques de privatisation par retrait de dotations publiques et

incitation à mobiliser des ressources privées. Si l'État reste une source importante, il est néanmoins conduit à réduire son pouvoir de décision et à desserrer son contrôle sur les cursus, les règles d'admission, la durée des études, les droits d'inscription et les traitements des enseignants. Les configurations sont diverses : (i) des établissements privés subventionnés par l'état comme aux USA, en Amérique latine mais aussi en Asie (Philippines, Inde dont les fonds sont publics mais la gestion privée), (ii) des établissements à but non lucratif autofinancés (on note alors l'activité des organisations chrétiennes et islamiques dans les pays d'Afrique par exemple) mais aussi l'activité des fondations philanthropiques ou (iii) à but lucratif et l'affiliation à des universités étrangères, (iiii) des établissements privés à but lucratif, cotés en bourse apparues aux USA et offrant des programmes en ligne dans de nombreux pays dont les droits d'inscription sont la principale source de revenus.

- 6 Ces diverses configurations plus ou moins développées selon les pays nécessitent des modes de pilotage adaptés : l'autorité académique, l'autorité de l'État qui tire les bénéfices sociaux de l'enseignement supérieur et se préoccupe de la cohésion nationale et de l'égalité des chances, et le marché qui lui, exprime l'agrégation des choix des individus qui « achètent » une éducation supérieure et souhaitent influencer la nature de ce qu'ils achètent. Ces trois mécanismes coexistent dans des proportions variables dans tous les systèmes éducatifs et les établissements. Depuis les années quatre vingt dix l'importance relative de l'autorité académique a diminué au profit de celles de l'État et du marché dans les décisions financières.
- 7 Au final, on assiste au développement d'une imbrication incontestable des financements publics et privés et des pouvoirs de décision. Seul le travail de terrain permet de démêler l'ensemble et de dégager les logiques dominantes : c'est à quoi s'attachent les auteurs des chapitres de l'ouvrage en mettant l'accent sur des segments précis (enseignement supérieur, secondaire ou élémentaire, formation professionnelle, alphabétisation adulte, etc.) dans divers pays appartenant à tous les continents. C'est dire la richesse de cet ouvrage, certes complexe, mais essentiel pour qui veut comprendre les transformations en cours des systèmes éducatifs, saisir le sens des configurations de mots qui traversent notre quotidien comme « privatisation, politiques d'ajustement structure, politique d'offre ou de demande, externalisation, relation d'agence », etc., tous termes qui constituent la trame de ces politiques du *New Public Management* qui pénètrent notre propre système éducatif – en particulier universitaire – sans débat public au nom de la « modernité » et des nouvelles formes de « gouvernance ». Pour A. Vinokur, coordonnatrice de l'ouvrage, la complexité des transformations des modalités de financement met à jour la disparition des frontières entre public et privé, non marchand et marchand à but lucratif de sorte que l'on assiste « à la mise en place d'un secteur capitaliste de services d'enseignement largement financé sur fonds publics ».

AUTEURS

FRANÇOISE ROPÉ